

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'AMAP de Rebais

14 Novembre 2018

L'assemblée s'est réunie le mercredi 14 novembre 2018 à 19h15 au local de distribution de l'AMAP, situé Promenade de l'Ouest à Rebais. Une trentaine de personnes étaient présentes.

1. Bilan financier pour l'année 2018

40 personnes sont adhérentes à l'AMAP.

Pour la fin de l'année 2018, il reste dans les caisses 900 euros qui vont être dépensés comme suit :

- Une participation de 500 euros à la plantation du verger de Xavier ;
- Le règlement de notre adhésion à l'AMAP Ile-de-France qui sera d'au moins 2,50 euros par adhérent. Toutes leurs actions sont à retrouver sur leur site Internet : <http://amap-idf.org/>.

Pour l'année 2019, il est prévu d'acheter :

- Une balance identique à celles dont dispose Xavier qui sera stockée dans le local de distribution pour améliorer le partage des paniers et remédier à un éventuel oubli des balances ;
- Des caisses pour remplacer celles qui cassent ;
- Des bassines en métal pour remplacer les bassines en plastique qui servent au partage des paniers.

2. Point sur les distributions

Afin que la répartition des personnes participant au partage de récolte se fasse au mieux, il serait souhaitable que chaque adhérent y participe (à peu près 3-4/an).

Les horaires de distribution sont maintenus, à savoir chaque mercredi de 18h30 à 19h30. Le partage des récoltes s'effectue de 18h30 à 19h et la récupération des paniers de 19h à 19h30.

Un tableau récapitulatif des dates de distributions vous sera envoyé par mail et sera disponible sur le site de l'AMAP : <https://echalotedetoulotte.jimdo.com/>

Chaque adhérent ayant acheté des bouteilles à Denis doit ramener ses bouteilles vides uniquement les jours de distribution où Denis est présent car sinon cela pose des problèmes de stockage.

Chaque adhérent doit également ramener les boîtes d'œufs utilisées pour le contrat « Poulet » une fois vides et peut également ramener ses boîtes inutilisées afin qu'Alexandre s'en serve.

3. Référents

Chaque contrat avec un producteur est géré par un référent qui est responsable de centraliser les demandes et les contrats qui le concernent.

Il est demandé aux adhérents de ne pas répondre à la boîte mail de l'échalote mais à chaque référent avec les coordonnées ci-dessous :

- Agrume : Nathalie Baudin **Mail** : baudin.nathalie@neuf.fr
- Légume : Sylvie Poirier **Mail** : lechalotedetoulotte@gmail.com
- Fromage de chèvre : Isabelle Varon **Mail** : cpcepsivarron@hotmail.fr
- Miel : Isabelle Varon **Mail** : cpcepsivarron@hotmail.fr
- Pain : Anne-Marie Lenocho **Mail** : annemarielenoch@hotmail.fr
- Viande : Sabine Richard **Mail** : sabinerichard77@gmail.com
- Pomme : Anne Filippucci **Mail** : anne.filippucci@orange.fr
- Bière : Laura Richer **Mail** : lau.richer@hotmail.fr
- Poulet : Laurence Beauchamp **Mail** : beauchamp780@orange.fr
- Site : Arthur Poulain **Mail** : arthur.poulain167@laposte.net

4. Intervention des producteurs

Producteurs présents : Xavier et Katia (qui représentait Bruno).

Producteurs excusés : Alexandre, Noémie, Jean-Luc, Christophe et Denis.

Dans l'ensemble, tous les producteurs qui sont en contrat avec l'AMAP de l'échalote sont très contents de ce partenariat. Ils souhaitent donc tous renouveler cette aventure commune cette année, exceptée la Ferme de Sainte-Colombe (fromage de vache) à qui le fonctionnement en AMAP ne convient pas. Nous sommes donc à la recherche d'un nouveau producteur local de fromage de vaches. A vos contacts !

Concernant le miel mis en libre-service dans le local, nous pourrions en demander dès qu'il n'y en aura plus. Actuellement, il y a à nouveaudu miel de pommier.

Xavier, Alexandre et Bruno ont transmis aux adhérents, à travers les voix de Laurence, de Katia et de Xavier pour lui-même, des nouvelles très complètes de leurs exploitations. Afin de ne pas surcharger le compte-rendu de cette assemblée générale, nous avons choisi de vous faire un bref compte-rendu de leurs contenus.

Nos trois producteurs sont revenus sur ces dernières années où ils ont connu une météorologie exceptionnelle, notamment cette année avec une abondance de pluie puis l'absence de celle-ci pendant de longs mois qui a fortement impacté leurs exploitations. Nous avons pu apprendre dans le détail les aléas de leur travail et les difficultés qu'ils rencontrent, que ce soit des pannes de machine ou encore des problèmes liés aux plantes ou animaux. C'est pourquoi notre soutien financier, humain et engagé les touche. Chaque année a été un enrichissement et leur a permis de faire face aux années qui ont suivi. Chacun d'entre eux a souhaité nous remercier en renouvelant son engagement pour le partage, pour une agriculture locale, durable et surtout pour les liens humains que celle-ci permet de créer et de renforcer.

5. Renouvellement des adhésions et des contrats

Les adhérents peuvent renouveler leur adhésion à l'AMAP auprès de Laurence, notre trésorière.

Le renouvellement des contrats « Poulet » est en cours.

Le renouvellement des contrats « Légumes » est à faire avant le 12 décembre.

Le renouvellement des contrats « Pain » est en cours, le bureau et la référente Anne-Marie vous tiendront au courant.

Les contrats « Pommes » et « Bières » seront à renouveler en cours d'année 2019.

6. Membres du bureau

Le poste de secrétaire était à renouveler. Le nouveau bureau est donc maintenant constitué de :

- Sylvie Poirier, Présidente : lechalotedetoulotte@gmail.com
- Laurence Beauchamp, Trésorière : beauchamp780@orange.fr
- Arthur Poulain, Secrétaire : arthur.poulain167@laposte.net

7. Divers

Journées à la ferme : Xavier proposera des dates lors des moments où il aura besoin de main d'oeuvre. Les dates seront donc irrégulières. Il est toutefois ouvert à des aides ponctuelles en semaine. Nous pouvons également proposer une date ponctuelle pour l'ensemble des adhérents.

L'assemblée a noté d'être attentif aux portes ouvertes des producteurs car ceux-ci n'ont pas forcément de participants. C'est l'occasion de découvrir le travail à la ferme et de mieux comprendre son fonctionnement.